

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 11 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace séraphin GIMBERT de Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, A GUIBERT-BATTAINI, R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER (proc de P MAISONNEUVE), G SAUCLES (proc de S GENEST), C PASTRE, R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER (proc de C WIOT), J BOYER, F SOULAVIE, G DOZ, M CEYSSON, A ROUSSET, B SOUCHE (proc de F CHASSON), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 38

Procurations : 6

Votants : 44

Absents : 8

Date de convocation : 4/06/2024

Secrétaire de séance : C PASTRE

Absents : JP LARDY, K ESSAYAR, C HADDAD, MF TASTEVIN, P DUPONT, D BERAL, V VANDUYNLAGER et M CHAZE.

En présence des suppléants non votants : JP MARRON et O BOISSIN.

Objet : Aides à l'investissement des communes 2024-2026 - Ucel - Sécurisation du carrefour de la RD 578 Bis avec 3 voies communales - 2ème partie.

Vu la complétude et la conformité du dossier de demande d'aide à l'investissement déposé par la mairie d'Ucel relatif à la sécurisation du carrefour de la RD 578 Bis avec 3 voies communales - 2ème partie ;

Vu l'avis favorable du Bureau de la CCBA en date du 14 mai 2024 ;

Le projet, objet de la demande de financement, concerne la sécurisation du carrefour de la RD 578 Bis avec 3 voies communales - 2ème partie.

La commune d'Ucel a bénéficié pour ce projet, d'une aide à l'investissement de 30 785,19 €, par délibération n°12122023-34 du Conseil Communautaire en date du 12 décembre 2023, dans le cadre du précédent dispositif 2021 - 2023.

Compte tenu de la modification du plan de financement initial, un complément de financement de 47 947 € soit 24,28 % du montant HT du projet estimé à 197 464,86 € est sollicité auprès de la CCBA, le reste étant déjà financé par la CCBA (15,59 %), le Département (Amendes de police) (20,26 %) et par la Commune à hauteur de 39,87 %.

Ces 47 947 € seront à imputer sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2426 » de 2 994 318 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune d'Ucel de 235 696 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'attribuer un fonds de concours de 47 947 € dans le cadre du règlement d'attribution et de gestion des aides à l'investissement des communes pour la période 2024-2026 à la commune d'Ucel pour financer la sécurisation du carrefour de la RD 578 Bis avec 3 voies communales - 2ème partie ;
- De dire que ce montant sera imputé sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2426 » de 2 994 318 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune d'Ucel, initialement de 235 696 €, sur le compte 2041412, amortissable sur 10 ans.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCCEL, le 12 juin 2024.

Le Président, Max TOURVIEILHE

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20240611-DEL11062024-29-DE
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception préfecture : 13/06/2024